

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GARGAS**

SEANCE DU 11 JANVIER 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-deux, le onze janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Laurence LE ROY, Maire, en suite de la convocation en date du 4 janvier 2021

PRÉSENTS : Mmes et MM.

LE ROY Laurence, VIGNE-ULMIER Bruno, LAURENT Marie-José, GARCIA Laurent, ESPANA Valérie, FAUQUE Michèle, MANUELIAN Odette, LEGROS Patrick, MIETZKER Corinne, DAUMAS Jérôme, ARMAND Vanessa, BOUXOM Pascal, CURNIER Marie-Lyne, DORIN Christine,

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes et MM.

AUBERT Serge, SARTO Nadine, BERTHEMET Pascal (donne pouvoir à M. BOUXOM Pascal), RONDEL David, SIAUD Patrick, SELLIER Claire, BAGNIS Benjamin, ARMANT Thierry (donne pouvoir à Mme CURNIER Marie-Lyne, HANET Serge

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRESENT : Les membres élus du Conseil Municipal des Enfants, accompagnés de leurs parents.

ÉTAIT AUSSI PRESENT : M. DUGOUCHET Damien, DGS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance : Mme LAURENT Marie-José

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Rapporteur : Mme Valérie ESPANA

Le conseil municipal, par délibération n° 2021-76 en date du 17 novembre 2021 a approuvé la création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME) pour la commune de Gargas et a adopté le règlement intérieur de cette instance et a désigné en tant qu' élu référent du CME Madame Valérie ESPANA.

Le CME a les objectifs suivants :

- Permettre aux élèves de l'école élémentaire de Gargas de découvrir le fonctionnement interne de leur commune ;
- Développer le sens civique ;
- Faire participer la jeunesse à la vie communale en l'encourageant à la création de projets la concernant et à la mise en place d'actions concrètes ;

- Permettre le dialogue entre les enfants et les adultes et encourager le rapprochement intergénérationnel ;
- Développer l'expression de la jeunesse et créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble des jeunes scolarisés à l'école élémentaire de Gargas ;
- Faire entendre les idées des jeunes écoliers de Gargas ;
- Permettre à la municipalité de mettre en œuvre des projets cohérents en direction de la jeunesse.

Le CME est composé de jeunes conseillers. Les sièges sont répartis sur les niveaux scolaires de CM1 et CM2 à raison de 6 enfants élus maximum par niveau.

Une première présentation du CME aux enfants, aux parents et à Madame la Directrice de l'école élémentaires a eu lieu les 11 et 15 juin 2021.

Deux réunions publiques d'information se sont tenues le lundi 18 octobre et le mardi 19 octobre à la salle polyvalente.

Le 19 novembre 2021, suite à la création du CME par le conseil municipal, une nouvelle présentation a eu lieu et les candidatures des enfants ont été déposées.

Le nombre de candidatures pour l'ensemble des 2 niveaux de CM1 et CM2 est égal à 8.

Déroulement de la campagne électorale :

- Les 23 et 30 novembre 2021 : préparation de la campagne électorale ;
- 2 décembre 2021 : affichage sur les panneaux électoraux installés dans la cour et à l'extérieur de l'école ;
- 9 et 10 décembre 2021 : élections de chaque niveau ;
- Dépouillement des résultats le 10 décembre 2021 à 17 heures.

Étaient électeurs les élèves de l'école élémentaire « les Ogres » de Gargas, des classes du CP au CM2.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

1- Enfants de CM1 (3 candidats)

CARRETTE-LOUIS Eloise	= 6 voix
GIRAUDIN Chloé	= 16 voix
MAUREL Jean Loup	= 37 voix

2- Enfants de CM2 (5 candidats)

ANDRE Léa	= 11 voix
BEDOS Timéo	= 25 voix
EC CHIBI Assia	= 12 voix
LAPROVIDENCE Eloise	= 10 voix
VILLEMUS Luna	= 34 voix

En application du règlement intérieur, les 8 candidats sont proclamés élus Conseiller Municipal des Enfants et ils sont installés dans leurs fonctions.

Discours de Mme le Maire :

« Mes cher(e)s collègues, Mesdames, Messieurs, Chers enfants, citoyens et élus de la République

Je suis fier de vous accueillir dans notre mairie. Nous installons aujourd'hui notre premier conseil municipal des enfants et il s'agit, à bien des égards, d'un moment important, symbolique et intense puisque vous avez décidé de vous engager au service de la collectivité. Chacun en conviendra, les jeunes constituent une véritable richesse pour nous tous, et contrairement à une idée reçue, les enfants, dans leur diversité, s'intéressent bel et bien à la vie de leur village.

Le Conseil Municipal des enfants est un sujet qui nous tient à cœur. Vous faites partie d'un ensemble qu'on appelle une collectivité. Vous êtes des enfants de Gargas mais aussi des enfants de la République.

Je remercie les élus adultes ici présents pour la bonne organisation de ces élections et l'implication de chacun.

A nous, élus locaux, de savoir susciter, cette appétence pour la vie publique !

Avec ce conseil, nous remplissons notre engagement de développer le plus largement possible la démocratie participative et la citoyenneté.

Je compte donc sur votre dynamisme et votre imagination pour contribuer à en faire un véritable lieu d'échange au service de notre belle commune.

Ce conseil municipal des jeunes doit devenir un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, mais aussi de découverte de la démocratie.

Il doit également permettre une meilleure connaissance de notre territoire sur lequel vous vivez. Il constitue donc une chance, pour nous, d'améliorer le quotidien par la réalisation de projets concrets par exemple sur les loisirs, l'environnement, la vie scolaire, le bien vivre ensemble...

Nous voulons affirmer avec force, en vous donnant la parole, la place que vous tenez à Gargas.

Mais c'est aussi une grande responsabilité. Cela suppose :

- *Du temps : Être assidu aux commissions thématiques tout au long du mandat*
- *De la patience : Les réunions doivent se passer dans le respect de chacun. Chaque conseiller devra écouter et respecter la parole de l'autre, ses différences et ses idées, puis défendre ses propositions dans le calme*
- *De la réflexion : s'exprimer et donner votre avis sur des projets*
- *Une attitude citoyenne et responsable : œuvrer à l'amélioration de la vie quotidienne de sa commune pour le bien de tous.*
- *L'esprit d'équipe : communiquer avec les autres membres, participer, partager et apporter son soutien à la réussite de l'action collective. En devenant conseiller municipal, Chacun de vous s'engage à agir pour le bien de tous.*

Vous pourrez intégrer la dimension du territoire de la commune, ces spécificités et élaborer des projets concrets au service de l'intérêt général. Vous mesurerez aussi parfois les écueils et les contraintes du processus de décision !

Vous pouvez être fiers de représenter aujourd'hui tous les écoliers et je tiens à vous remercier pour votre engagement.

Profitez pleinement de votre mandat de jeunes conseillères et conseillers. Une devise est inscrite au fronton de tous les bâtiments officiels « Liberté, Egalité, Fraternité ». Alors bienvenu à nos côtés.

Mes sincères et chaleureuses félicitations à toutes et tous. »

Madame le Maire à l'honneur de remettre à chaque conseillère et conseiller une écharpe tricolore, un diplôme et une sacoche comprenant des fournitures pour exercer au mieux leur mandat.

Elle ouvre ensuite la première séance plénière du Conseil Municipal des Enfants, qui officialise cette instance et permet de présenter ces élus aux membres du conseil municipal des adultes et au public présent.

La composition du CME sera portée à la connaissance de la population.

Fait en Mairie le 14 janvier 2022

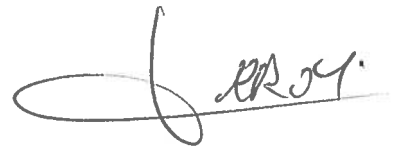
Le secrétaire



Marie-José LAURENT



Le Maire, présidente de séance



Laurence LE ROY